



PAR COURRIEL

Québec, le 20 mars 2026

Monsieur Nicolas Fleury
Hydro-Québec
Chef – Affaires gouvernementales et publiques
Direction Communications et affaires gouvernementales
fleury.nicolas2@hydroquebec.com

Monsieur Fleury,

En vertu de l'article 10.2 de la *Loi sur le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs*, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a complété l'évaluation de *DE-030 – Système de gestion de l'énergie* (SGE).

En date du 20 mars 2026, j'ai le plaisir de vous informer que l'ensemble des modifications sont approuvées. Cette approbation est rétroactive et débute le 1^{er} février 2026.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

JOCELYN SAVOIE

c. c. M. Marc-Antoine Baril, marc-antoine@hydroquebec.com
M. François-Olivier Galarneau, galarneau.francois-olivier@hydroquebec.com
M. Jonathan Laporte, laporte.jonathan@hydroquebec.com